

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/12**

Envoyé en préfecture le 22/02/2023
Reçu en préfecture le 22/02/2023
Publié le 
ID : 011-211103015-20230214-DEL2023125-DE

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 7 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET, Michaël SEGUIN à Gérard PEYROT.

ABSENTS : Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Affectation du résultat 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de son président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Décide d'affecter le résultat de fonctionnement consolidé du budget principal comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022 BUDGET PRINCIPAL		
Section de fonctionnement		
Budget principal	Excédent à reporter	652 734.21 €
Section d'investissement		
Budget principal	Déficit de clôture	-157 736.05 €
	Besoin de financement de la section d'investissement	157 736.05 €
Affectation du résultat de fonctionnement		
	Affectation complémentaire en réserves (1068)	157 736.05 €
	Affectation à l'excédent reporté (002)	494 998.16 €

Ont signé au registre les membres présents.



Certifié exécutoire à Puichéric, le 14 février 2023
après publication et transmission en Préfecture.

Le Maire,

Christine PÉANY.

